

**2 Politique**

**Session extraordinaire du Conseil des ministres de la CEEAC**

**Les travaux préparatoires des experts ont débuté hier**

J-C. A  
Libreville/Gabon

*Prévues pour s'achever demain, les assises de la commission consultative porteront essentiellement sur la réforme institutionnelle de la CEEAC, l'état d'avancement de la mise en œuvre de la zone de libre-échange et le projet de budget général pour 2017.*

DANS l'optique de l'arrivée des ministres des pays membres du Conseil de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Commission consultative regroupant les experts de ces Etats s'est réunie hier dans une structure hôtelière située dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville. Elle aura à plancher durant trois jours sur la réforme institutionnelle de la CEEAC, l'état d'avancement de la mise en œuvre de la zone de libre-échange et le projet de budget général pour l'année 2017. Ces différents dossiers seront ensuite soumis à l'approbation des ministres en charge de l'Intégration Régionale, du Commerce et des Finances. S'agissant de la réforme institutionnelle qui fut, du reste, demandée par la Conférence des chefs d'Etat en 2015, elle permettra de disposer à terme d'une Communauté économique régionale (CER) forte, avec une architecture institutionnelle en harmonie avec celle de l'Union africaine et des CER, en vue de rendre plus efficient le fonctionnement de cette institution de l'Afrique centrale. Elle contribuera en outre à accélérer le processus d'intégration de la Communauté économique et monétaire de la Communauté économique des pays des Grands lacs (CEPGL) au sein de la CEEAC, comme l'a souligné le secrétaire général adjoint de la CEEAC, chargé



Photo : D.R

Une vue des experts, peu avant le début de leurs travaux.



Photo : D.R

Les officiels ayant conduit les travaux des experts en prélude à la session extraordinaire du Conseil des ministres de la CEEAC.



Photo : JCA

La photo de famille.

des Programmes, du Budget, de l'Administration et des Ressources humaines, Tabu Abdallah Marinakiza qui intervenait en lieu et place du secrétaire général empêché. Ainsi il sera procédé, en premier lieu, à la présentation exhaustive du dossier global de la réforme institutionnelle, à l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la zone de libre-échange de la Communauté, conformément à la feuille de route de Kins-

hasa. Le but étant d'opérationnaliser la zone de libre-échange de la CEEAC pour son arrimage au processus de négociation en cours en vue de parvenir à la zone de libre-échange continentale prévue en 2017. D'ailleurs, le travail de plaidoyer en vue de l'opérationnalisation immédiate de la ZLE/CEEAC a eu un écho favorable dans tous les Etats membres visités, a encore affirmé Tabu Abdallah Marinakiza. Les travaux permettront

donc d'échanger sur les actions entreprises, les obstacles à surmonter afin d'atteindre l'opérationnalisation avant la fin de l'année 2017. On examinera également le projet de budget général de l'année 2017, en vue de doter la communauté de ressources nécessaires à la réalisation de son programme d'action. Des rapports financiers circonstanciels seront aussi présentés durant la rencontre des experts. Pour sa part, le secrétaire

général du ministère des Affaires étrangères, Mirreille-Sarah Nzenze, a déclaré que la réforme qui devra être menée revêt des enjeux majeurs pour la sous-région. Car sa mise en œuvre est l'expression de l'engagement, des efforts et de la détermination de l'Afrique centrale sur la voie du développement grâce à l'intégration régionale. En outre, a-t-elle poursuivi, son inscription dans les Agendas d'intégration ré-

gionale de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Union européenne (UE) et de l'Union africaine (UA) devrait constituer une motivation supplémentaire dans le contexte présent. L'actuelle réforme offre donc l'occasion d'apprécier la capacité des Etats membres à œuvrer de manière efficace en vue de dynamiser la CEEAC pour qu'à terme, celle-ci soit porteuse de développement.

**Opposition/Union pour le progrès et la liberté**

**Le bureau communal de Libreville installé**

E. L.  
Libreville/Gabon

LE docteur Edouard Engouang Allogho, président de l'Union pour le progrès et la liberté (UPL), parti qui se réclame de l'opposition et membre de la Coalition pour la nouvelle République menée par Jean Ping, a procédé, samedi dernier, à l'installation des membres du bureau communal de Libreville. C'était

au cours d'une cérémonie plutôt sobre, qui a eu lieu, à Avéa, un quartier du 2e arrondissement de Libreville. Il faut souligner que ce bureau sera dirigé par Faustin Bibang. Dans son mot de circonstance, le président de l'UPL a invité les promus à se mettre rapidement au travail de terrain en vue d'élargir la base de sa formation politique. «Sachez dès maintenant que votre travail a déjà commencé, vous devriez à votre tour installer les bureaux des six

arrondissements», a-t-il précisé. M. Engouang Allogho a saisi l'occasion pour réaffirmer le refus de son parti et partant de la galaxie Jean Ping de participer au Dialogue politique convoqué à l'initiative du chef de l'Etat. Par rapport aux élections législatives à venir, l'orateur a déclaré: «la question n'est pas encore d'actualité, le moment opportun, le bureau exécutif se prononcera pour édifier les uns et les autres».

Intervenant au nom des promus, le secrétaire communal, Faustin Bibang, a remercié le président Engouang Allogho et les autres membres du directoire du parti qui ont contribué à leur promotion. Pour lui, "l'heure n'est plus au discours, mais plutôt à l'occupation du terrain pour rassurer les militants". Rappelons que l'Union pour le progrès et la liberté (UPL) a été créée par feu Pierre Amoughe Mba.



Photo : D.R

Le président de l'UPL, le docteur Edouard Engouang Allogho, installant le responsable du bureau communal de Libreville, Faustin Bibang.